



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 2 de 12

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 Se laver Mains soigneusement après manipulation.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

#### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH. Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Formule: C9 H8 O  
Poids moléculaire: 132,16 g/mol

#### Composants pertinents

| Nº CAS   | Substance   | Quantité |          |  |  |
|----------|---|----------|----------|--|--|
|          | Nº CE   | Nº Index | Nº REACH |  |  |
|          | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                                      |          |          |  |  |
| 104-55-2 | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE   | 100 %    |          |  |  |
|          | 203-213-9   |          |          |  |  |
|          | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H317 H412 |          |          |  |  |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS   | Nº CE  | Substance                 | Quantité |
|----------|--|---------------------------|----------|
|          | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA   |                           |          |
| 104-55-2 | 203-213-9  | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE | 100 %    |
|          | par inhalation: CL50 = 68,88 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2220 mg/kg |                           |          |

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

##### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 3 de 12

immédiatement un ophtamologue.

#### Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO2), Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.  
Combinaison complète de protection.

### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 4 de 12

## Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

## Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                          | Désignation               | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                 |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------|------------|------------------------|
| DNEL type                       |                           |                   |            |                        |
| 104-55-2                        | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE |                   |            |                        |
| Salarié DNEL, à long terme      |                           | par inhalation    | systémique | 13,6 mg/m <sup>3</sup> |
| Salarié DNEL, à long terme      |                           | dermique          | systémique | 3,85 mg/kg p.c./jour   |
| Consommateur DNEL, à long terme |                           | par inhalation    | systémique | 2,4 mg/m <sup>3</sup>  |
| Consommateur DNEL, à long terme |                           | dermique          | systémique | 1,37 mg/kg p.c./jour   |
| Consommateur DNEL, à long terme |                           | par voie orale    | systémique | 1,37 mg/kg p.c./jour   |

## Valeurs de référence PNEC

| N° CAS  | Désignation               | Valeur       |
|---|---------------------------|--------------|
| Milieu environnemental                                      |                           |              |
| 104-55-2  | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE |              |
| Eau douce   |                           | 0,008 mg/l   |
| Eau douce (rejets discontinus)                              |                           | 0,032 mg/l   |
| Eau de mer  |                           | 0,0008 mg/l  |
| Eau de mer (rejets discontinus)                             |                           | 0,0032 mg/kg |
| Sédiment d'eau douce  |                           | 0,101 mg/kg  |
| Sédiment marin  |                           | 0,0101 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                           | 7,1 mg/l     |
| Sol   |                           | 0,0156 mg/kg |

**8.2. Contrôles de l'exposition**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 5 de 12



#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                          |
|--|--------------------------|
| L'état physique:   | Liquide                  |
| Couleur:   | jaune clair              |
| Point de fusion/point de congélation:  | -8 °C                    |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 250 °C                   |
| Inflammabilité:  | non déterminé            |
| Limite inférieure d'explosivité:   | non déterminé            |
| Limite supérieure d'explosivité:   | non déterminé            |
| Point d'éclair:  | 105 °C                   |
| Température d'auto-inflammation:   | non déterminé            |
| Température de décomposition:  | non déterminé            |
| pH-Valeur (à 30 °C):   | 5                        |
| Viscosité cinématique:<br>(à 40 °C)  | 17,29 mm <sup>2</sup> /s |
| Hydrosolubilité:<br>(à 25 °C)  | 2,9 g/l                  |
| Solubilité dans d'autres solvants  | non déterminé            |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:  | 1,9                      |
| Pression de vapeur:<br>(à 20 °C)   | <0,1 hPa                 |
| Pression de vapeur:<br>(à 76,1 °C)   | 1,3 hPa                  |
| Densité (à 20 °C):   | 1,05 g/cm <sup>3</sup>   |
| Densité de vapeur relative:<br>(à 20 °C)                                     | 4,56                     |
| Caractéristiques des particules:   | non applicable           |

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 6 de 12

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en solvant:

0%

Teneur en corps solides:

0%

Viscosité dynamique:

18 mPa·s

(à 40 °C)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

aucune

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Nº CAS   | Substance                 | Voie d'exposition | Dose  | Espèce | Source             | Méthode |
|----------|---------------------------|-------------------|-------|--------|--------------------|---------|
| 104-55-2 | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE |                   |       |        |                    |         |
|          | orale                     | DL50<br>mg/kg     | 2220  | Rat    | REACH Registration |         |
|          | cutanée                   | DL50<br>mg/kg     | >2000 | Rat    | REACH Registration |         |
|          | inhalation (4 h) vapeur   | CL50<br>mg/l      | 68,88 | Rat    | REACH Registration |         |

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE)

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 7 de 12

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

##### Autres informations

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

| Nº CAS   | Substance                         |                  |           |                                   |                    |  |
|----------|-----------------------------------|------------------|-----------|-----------------------------------|--------------------|--|
|          | Toxicité aquatique                | Dose             | [h]   [d] | Espèce                            | Source             | Méthode                                |
| 104-55-2 | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE         |                  |           |                                   |                    |  |
|          | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 2,35 mg/l   | 96 h      | Danio rerio                       | REACH Registration | Council Directive 92/69/EEC C.1 (1992) |
|          | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r 31,6 mg/l  | 72 h      | Desmodesmus subspicatus           | REACH Registration | OECD 201                               |
|          | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 3,21 mg/l   | 48 h      | Daphnia magna (puce d'eau géante) | REACH Registration | OECD 202                               |
|          | Toxicité pour les poissons        | NOEC 15,16 mg/l  | 28 d      | Freshwater Fish                   | REACH Registration | ECOSAR 1.11 calculation                |
|          | Toxicité pour les crustacés       | NOEC 0,4 mg/l    | 21 d      | Daphnia magna (puce d'eau géante) | REACH Registration | OECD 211                               |
|          | Toxicité bactérielle aiguë        | CE50 71 mg/l ( ) | 3 h       | Boue activée                      | REACH Registration | ISO 8192                               |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

| Nº CAS   | Substance   | Valeur | d  | Source             |
|----------|---|--------|----|--------------------|
|          | Méthode   |        |    |                    |
|          | Évaluation  |        |    |                    |
| 104-55-2 | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE                           |        |    |                    |
|          | OECD 301B   | 100%   | 21 | REACH Registration |
|          | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). |        |    |                    |
|          | OECD 301B   | 94%    | 14 | REACH Registration |
|          | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). |        |    |                    |
|          | OECD 301B   | 89%    | 7  | REACH Registration |
|          | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). |        |    |                    |

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 8 de 12

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

| Nº CAS   | Substance                 | Log Pow |
|----------|---------------------------|---------|
| 104-55-2 | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE | 2,107   |

#### FBC

| Nº CAS   | Substance                 | FBC  | Espèce | Source             |
|----------|---------------------------|------|--------|--------------------|
| 104-55-2 | NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE | 8,33 |        | REACH Registration |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 9 de 12

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses:

CINNAMIC ACLEHYDE

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures:

100 % (1050 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

##### Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE**

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 10 de 12

**Législation nationale**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Limitation d'emploi:                | Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). |
| Classe risque aquatique (D):        | 1 - présente un faible danger pour l'eau   |
| Résorption cutanée/sensibilisation: | Provoque des réactions hypersensitives allergiques.  |

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 11 de 12

#### Abréviations et acronymes

Skin Irrit: Irritation cutanée  
Eye Irrit: Irritation oculaire  
Skin Sens: Sensibilisation cutanée  
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
VOC: Volatile Organic Compounds  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>  
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).  
CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne  
UE: Union européenne  
Facteur M: Facteur de multiplication  
IATA: International Air Transport Association  
DGR: Dangerous Goods Regulations  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
TI: Technical Instructions  
COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL CINNAMIC ALDEHYDE**

Date de révision: 20.11.2024

Code du produit: 228620

Page 12 de 12

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

**Utilisations identifiées**

| N° | Court titre  | LCS | SU | PC | PROC | ERC | AC | TF | Spécification |
|----|--|-----|----|----|------|-----|----|----|---------------|
| 1  | Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments pour animaux | -   | -  | -  | -    | -   | -  | -  | Flavour       |

LCS: Étapes du cycle de vie

PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation

PROC: Catégories de processus

AC: Catégories d'articles